

Mise à jour sur les opérations du HCR en Afrique australe

A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

À juin 2024, il y avait en Afrique australe 9,2 millions de personnes déplacées de force ou retournées, dont 7,6 millions étaient déplacées à l'intérieur de leur propre pays par des conflits, et 1 million des réfugiés et demandeurs d'asile. En outre, la région comptait 1,1 million de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays par les effets du changement climatique. Les principales causes des déplacements forcés en Afrique australe sont les crises complexes en République démocratique du Congo et au Mozambique. Dans le même temps, des situations de réfugiés prolongées demeurent en Angola, au Botswana, au Congo (République du), au Malawi, en Namibie, en Afrique du Sud, en Zambie et au Zimbabwe.

Les conflits, les catastrophes naturelles, les inégalités socio-économiques, l'insécurité alimentaire et les épidémies caractérisent le contexte opérationnel en Afrique australe. Depuis fin 2023, la montée de l'instabilité en République démocratique du Congo et l'accroissement des mouvements mixtes de migrants et de demandeurs d'asile le long de la « route australe », de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique vers l'Afrique du Sud, ont suscité des inquiétudes sur l'accès à l'asile et à la protection dans la région. Des maladies infectieuses comme le paludisme, le choléra et le mpox (connu auparavant sous le nom de variole du singe) exercent d'autres pressions sur des services de santé déjà fragiles dans plusieurs pays, certaines épidémies ayant atteint des proportions jamais observées au cours de ces dernières années. Par ailleurs, plusieurs pays d'Afrique australe ont été frappés par des tempêtes tropicales, des cyclones, des inondations et par une grave sécheresse causée par le phénomène El Niño, ce qui a entraîné une aggravation de l'insécurité alimentaire et des besoins humanitaires d'une manière générale. Ces problèmes devraient persister en 2025, compte tenu des facteurs comme les pénuries de financement et les effets d'autres crises mondiales qui contribuent à aggraver la situation et à rendre la réponse du HCR d'autant plus difficile.

Situation d'urgence en République démocratique du Congo

La République démocratique du Congo demeure l'une des situations humanitaires les plus insuffisamment financées dans le monde. Des violences persistantes et cycliques ont contraint environ 7 millions de personnes à se déplacer à l'intérieur du pays et plus d'un million à traverser les frontières internationales en quête de sécurité. La République démocratique du Congo abrite plus d'un demi-million de réfugiés (principalement du Burundi, de la République centrafricaine et du Rwanda), chiffre le plus élevé en Afrique australe. En début 2024, l'escalade du conflit dans les provinces orientales du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri ont entraîné des niveaux records de déplacement, d'insécurité alimentaire et de cas de violation en matière de protection, y compris les violences liées au genre, en particulier exercées sur les femmes et des enfants.

Les affrontements et les attaques contre des civils ont restreint l'accès de l'aide humanitaire aux personnes nécessiteuses. L'achèvement en avril 2024 du retrait progressif de la Mission de stabilisation de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo a davantage compliqué la gestion de la situation sécuritaire. Dans ce contexte opérationnel difficile, le HCR dirige le groupe sectoriel de la protection, de la coordination et de la gestion des camps, et des abris en République démocratique du Congo, ainsi que le Plan régional de

réponse pour les réfugiés de la situation en République démocratique du Congo qui couvre aussi les réponses en Angola, au Burundi, au Congo (République du), au Rwanda, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie.

Situation d'urgence au Mozambique

Au Mozambique, le conflit dans la province de Cabo Delgado a provoqué le déplacement d'environ 578 000 personnes et affecté 24 300 réfugiés et demandeurs d'asile vivant dans le pays. La réduction du nombre de réfugiés et demandeurs d'asile, par rapport à l'année dernière, résulte d'une opération physique de vérification qui s'est achevée en août 2023. Cette situation d'urgence la deuxième en termes d'importance en Afrique australe.

En plus de la persistance des violences, le Mozambique fait face à des défis croissants dus au changement climatique et à la récurrence des catastrophes naturelles, y compris la sécheresse actuellement provoquée par le phénomène El Niño pendant la saison 2023-2024. Dans ce contexte, le HCR fournit l'assistance vitale et la protection aux populations affectées et collabore avec le Gouvernement et les partenaires pour soutenir l'inclusion des personnes déplacées de force dans les services nationaux et les programmes de développement.

B. Progrès et défis dans l'exécution du plan de 2024 pour l'Afrique australe – par domaine d'impact

Créer un environnement de protection favorable

Même si 14 des 16 pays d'Afrique australe ont ratifié la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés, la région a connu en 2023 et 2024 un rétrécissement de l'espace d'asile, surtout en raison de la mise en œuvre de politiques restrictives, de la détention et des pratiques accrues de refoulement aux frontières. En réponse, le HCR s'efforce de renforcer la collaboration avec les États et les organismes régionaux pour améliorer l'accès à l'asile. À la suite de l'adoption en 2022 par la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) des plans d'action sur l'asile et l'apatridie, le HCR et la SADC ont tenu au cours des deux années suivantes des ateliers régionaux pour évaluer les progrès accomplis dans l'amélioration des systèmes nationaux d'asile et dans l'exécution des engagements pris au Segment de haut niveau de 2019 sur l'apatridie. Ces ateliers ont conduit à l'approbation de sept mesures prioritaires pour améliorer les conditions d'asile et assurer un traitement juste et efficace des demandes relatives à la détermination du statut de réfugié, et de 12 recommandations pour lutter contre l'apatridie selon une approche engageant l'ensemble de la société. En juin 2024, la SADC a aussi approuvé la prorogation jusqu'en 2028 des plans d'action sur l'asile et l'apatridie.

À travers l'Afrique australe, plus de 80 responsables gouvernementaux ont été formés sur l'asile et la migration afin d'améliorer la prise de décisions et d'assurer la protection internationale, y compris dans les contextes de mouvements mixtes. Grâce aux efforts ainsi fournis, avec notamment la reconnaissance à première vue des réfugiés en Angola et au Congo (République du) et l'utilisation des procédures accélérées de détermination du statut de réfugié en République démocratique du Congo et au Malawi, le nombre de cas en attente de traitement de demandes d'asile était de 179 000 à fin 2023, ce qui représente une réduction de 13 % par rapport à 2022.

Aux Forums mondiaux sur les réfugiés de 2019 et 2023, 214 engagements ont été pris pour soutenir les personnes déplacées de force ou apatrides ainsi que leurs pays d'accueil en Afrique australe. Parmi ces engagements, 67 % avaient été pris par des États. À juin 2024, sur les 146 engagements pris en 2019, 14 % ont été exécutés, 73 % sont en cours d'exécution et 13 % sont à la phase de planification. Concernant les 68 engagements pris en 2023, ils sont aux premières étapes de planification ou d'exécution. Les développements notables concernant l'opérationnalisation du Pacte mondial sur les réfugiés dans la région sont : l'adoption d'une nouvelle politique nationale pour les réfugiés en Zambie, devant conduire à un cadre juridique et de protection plus favorable permettant aux réfugiés d'être plus autonomes ; la création à Madagascar d'un comité interministériel chargé de rédiger une nouvelle loi pour les réfugiés ; l'inclusion des réfugiés dans la loi foncière révisée au Mozambique ; la reprise de l'enregistrement et de la documentation pour les réfugiés et la délivrance par le Gouvernement

angolais de permis de résidence aux anciens réfugiés du Liberia, du Rwanda et de la Sierra Leone. Par ailleurs, au Congo (République du) et au Mozambique, le HCR a travaillé avec des partenaires pour promouvoir l'inclusion des personnes déplacées dans les programmes de développement, ainsi que leur accès aux filets de sécurité sociale et aux possibilités de moyens d'existence.

Compte tenu de l'accroissement des mouvements mixtes en Afrique australe, le HCR a travaillé en collaboration avec les États, les communautés économiques régionales et des organismes des Nations Unies pour mettre en œuvre l'approche axée sur les itinéraires. Afin d'aider les parties prenantes à garantir la protection internationale et à trouver des solutions pour les réfugiés, en préservant les droits des migrants, le HCR a mis au point une stratégie régionale 2024-2027 pour les mouvements mixtes. Cette stratégie consiste à : a) garantir un accès sûr au territoire, assurer l'enregistrement et la documentation ; b) renforcer les systèmes d'asile pour les personnes ayant besoin de protection internationale ; c) améliorer les cadres juridiques et politiques ; d) réduire les cas de traite d'êtres humains et d'exploitation ; e) promouvoir le retour sûr, des solutions durables et des programmes de mobilité ; et f) améliorer la collecte et l'analyse de données pour l'élaboration des programmes basée sur des preuves.

En 2024, le HCR a continué de recevoir des financements du programme *Safe from the Start* pour la prévention et la lutte contre les violences liées au genre. Pendant la mise en œuvre, l'accent a été mis sur la participation active des communautés affectées aux activités, notamment par des approches innovantes comme l'application sur téléphone mobile permettant aux réfugiés faisant face à des violences liées au genre d'envoyer un signal de détresse au Botswana et les théâtres radiophoniques communautaires au Malawi. Pour lutter contre les violences liées au genre, le HCR a lancé à titre pilote, en collaboration avec des organisations dirigées par des réfugiés et des dirigeants en Afrique australe, une formation communautaire pour les premiers secours. Dans le cadre d'un atelier consultatif avec des fonctionnaires du HCR issus de 16 pays d'Afrique australe, il a été procédé à une évaluation des politiques et stratégies de protection de l'enfant et à une revue de la mise en œuvre de la nouvelle politique du HCR sur la protection de l'enfant dans la région. Avec l'aide du cabinet DLA Piper, le HCR a entrepris des recherches sur le cadre juridique relatif aux droits de l'enfant en Afrique australe.

Préserver les droits fondamentaux dans des milieux sûrs

Huit pays d'Afrique australe ont été identifiés comme étant parmi les plus vulnérables aux effets du changement climatique dans le monde. En fin 2023 et en début 2024, l'Angola, le Congo (République du), Madagascar, le Malawi, le Mozambique et la Zambie faisaient face à de graves sécheresses et à d'importantes inondations ayant affecté des millions de personnes, dont des réfugiés et des déplacés internes. En 2023, le HCR a lancé en partenariat avec l'Université de Pretoria et le Centre pour les droits humains un projet de recherche afin d'explorer l'application de la Convention de 1969 régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique aux personnes ayant traversé les frontières à cause des risques naturels et des effets néfastes du changement climatique. Il a aussi poursuivi son partenariat stratégique avec la SADC et la Banque africaine de développement afin d'améliorer l'inclusion des personnes déplacées de force ou apatrides dans les plans et programmes nationaux et régionaux de développement, et de promouvoir la gestion efficace des défis liés aux changements climatiques. Au titre du suivi de la réunion technique qui s'est tenue en octobre 2023 entre la SADC, la Banque africaine de développement et le HCR, et du Comité ministériel de l'Organe de la SADC sur la coopération en matière politique, de défense et de sécurité qui s'est réuni en juillet 2024, le HCR et la SADC envisagent de tenir en novembre 2024 une réunion ministérielle sur le déplacement forcé, l'atténuation de la fragilité et la résilience climatique en Afrique australe.

En 2024, d'importants défis ont été rencontrés dans la région dans le secteur de la santé, la plupart des pays ayant eu à faire face à des épidémies comme la rougeole et le mpox. En particulier, la République démocratique du Congo, le Malawi, la Zambie et le Zimbabwe ont eu à lutter contre les pires épidémies de choléra de ces dernières années. Le HCR a collaboré avec les gouvernements et ses partenaires pour gérer les épidémies dans la région, en établissant un cadre opérationnel avec des actions prioritaires de collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé. Avec l'aggravation de la faim due à la réduction de la

ration alimentaire, à la rupture de la chaîne d’approvisionnement en aliments et à de graves sécheresses, les opérations en Angola, au Congo (République du), au Mozambique et au Zimbabwe ont été formées en matière d’enquête élargie et standardisée sur la nutrition. Le HCR continue de suivre les progrès accomplis dans la planification et la mise en œuvre des enquêtes sur la nutrition. Malgré les difficultés rencontrées dans la fourniture des services d’eau, d’assainissement et d’hygiène à cause des crises sanitaires et des catastrophes naturelles, le HCR a réussi à favoriser l’inclusion des réfugiés dans les plans nationaux, à améliorer l’efficacité et la durabilité écologique des systèmes d’approvisionnement en eau et à promouvoir des approches écologiques de gestion des déchets solides. Entre janvier et juin 2024, environ 13 800 personnes ont bénéficié des services d’eau et d’assainissement, dont 9 850 ont été assistées dans le cadre des réponses aux chocs climatiques.

En 2023, le HCR et ses partenaires ont enregistré plus de 600 000 cas de retour spontané de déplacés internes dans la province mozambicaine de Cabo Delgado. L’accès aux communautés en train de retourner a été gêné par l’insécurité et les difficultés financières. Ainsi, le HCR accorde la priorité au suivi de la protection pour les communautés déplacées et en train de retourner ; à l’aide à l’enregistrement pour la délivrance des actes d’état civil ou leur remplacement ; à la prévention des violences liées au genre et à la lutte contre celles-ci ; et à la promotion de l’accès aux services essentiels. Entre octobre 2023 et juillet 2024, le HCR a aidé 20 000 déplacés internes et membres de leurs communautés d’accueil à se faire délivrer des actes de naissance et des cartes nationales d’identité. Il a aussi aidé environ 1 400 personnes avec des abris, dont des abris résilients au climat, des abris améliorés et des matériels de réparation.

En République démocratique du Congo, le HCR a aidé les autorités à réintégrer 1 810 réfugiés rapatriés et 10 000 déplacés internes retournés en 2023. De plus, en collaboration avec ses partenaires, il a aidé le Gouvernement à établir un programme de sécurité foncière et à délivrer des titres fonciers dans le cadre des efforts visant à trouver des solutions durables pour les déplacés internes dans les provinces de l’Ituri et de Haut Uele. En 2024, grâce aux efforts de plaidoyer et de suivi de la protection fournis par le HCR, environ 521 000 déplacés internes ont réussi à retourner chez eux ; au total 281 615 personnes ont été enregistrées et se sont vu délivrer des documents et environ 17 190 ont bénéficié de l’assistance en espèces pour satisfaire leurs besoins essentiels. Le HCR accorde la priorité à l’appui aux autorités nationales et provinciales pour exploiter les investissements effectués pour le retour, en collaborant de façon proactive avec les acteurs du développement.

Responsabiliser les communautés et assurer l’égalité entre les sexes

En coordination avec ses partenaires, le HCR a activement œuvré à l’inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux d’éducation. En particulier en République démocratique du Congo, les efforts conjointement fournis par le HCR et l’UNESCO ont abouti à d’importants progrès dans l’intégration des réfugiés dans les plans provinciaux du secteur de l’éducation. Au Malawi, le partenariat entre le HCR et le Ministère de l’éducation a permis d’améliorer la réponse en matière d’éducation, grâce au déploiement d’enseignants supplémentaires, au développement des capacités et à l’assurance qualité dans des écoles accueillant des réfugiés. En Zambie, le Gouvernement a élargi une concession aux réfugiés, afin de leur permettre de solliciter de l’appui pour le financement de leurs études supérieures, grâce au Conseil des prêts et bourses pour l’enseignement supérieur.

En Afrique australe, l’accès aux moyens d’existence durables et à l’inclusion économique demeure limité par des restrictions juridiques et politiques sur le droit de travailler et la liberté de déplacement. La pauvreté, les conflits et l’absence de développement chez les communautés d’accueil continuent aussi de limiter les progrès durables vers l’autonomie. S’appuyant sur les engagements pris en 2019 et 2023 aux Forums mondiaux sur les réfugiés, le HCR a travaillé avec les gouvernements et les partenaires pour promouvoir un environnement favorable à l’inclusion économique dans la région. En 2024, il achèvera la mise en œuvre de sa stratégie quadriennale régionale pour l’inclusion économique et les moyens d’existence, ayant permis d’aider depuis son lancement en 2021 plus de 46 600 personnes déplacées de force, représentant seulement 2 % des personnes nécessiteuses.

Il collabore avec le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture sur des interventions pluriannuelles en République démocratique du Congo et à Eswatini pour aider 286 000 et 2 600 personnes déplacées de force respectivement dans des initiatives agricoles visant à promouvoir les moyens d'existence, l'inclusion économique et l'entrepreneuriat. En Angola, le HCR et le Programme des Nations Unies pour le développement finalisent un arrangement de partenariat pour soutenir les moyens d'existence agricoles pour les réfugiés dans la zone d'installation de Lôvua. En Zambie, un autre groupe de 400 agriculteurs réfugiés et membres de communautés d'accueil s'apprête à être inclus dans le programme d'appui aux agriculteurs, tandis qu'au Zimbabwe, l'extension des systèmes d'irrigation est en cours pour 100 hectares de terres agricoles allouées aux réfugiés par le Gouvernement.

En collaboration avec les banques centrales, l'Alliance pour l'inclusion financière et d'autres parties prenantes, le HCR a favorisé l'intégration des personnes déplacées de force dans les stratégies nationales d'inclusion financière à Eswatini, au Malawi, au Mozambique et en Zambie. Entre octobre 2023 et juin 2024, le HCR a aussi fourni de l'assistance pour les moyens d'existence à 735 déplacés internes au Mozambique.

Trouver des solutions

Sur les 16 pays d'Afrique australe, 10 sont parties à la Convention de 1954 relatives au statut des apatrides, et six sont parties à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie. Parmi eux, quatre États ont adopté des plans d'action nationaux pour éradiquer l'apatridie. Le HCR a mis l'accent sur l'amélioration des données qualitatives et quantitatives sur les populations apatrides au niveau régional ; l'enregistrement des naissances pour prévenir l'apatridie ; et le plaidoyer pour des politiques et lois favorables. Le Botswana, le Mozambique et l'Afrique du Sud mènent des études qualitatives sur l'apatridie afin d'éclairer la réponse du gouvernement et d'autres parties prenantes. À la suite de l'adhésion en 2023 du Congo (République du) aux deux conventions relatives à l'apatridie, le HCR soutient le pays dans les activités mobiles d'enregistrement des naissances et de documentation ainsi que dans la campagne nationale de sensibilisation à l'importance de l'enregistrement des naissances.

Le HCR a accordé la priorité à d'autres solutions durables lorsque les conditions financières, politiques et sécuritaires l'ont permis. En 2023, environ 11 000 personnes ayant bénéficié de l'aide au retour dans leur pays d'origine. Entre janvier et juin 2024, le HCR a aidé 6 100 réfugiés, sur les 24 300 prévus, à rentrer volontairement dans leur pays, surtout au Burundi, en République centrafricaine et au Rwanda. Si le rapatriement volontaire demeure la solution durable la plus viable en Afrique australe, la réduction des financements continue d'affecter sa mise en œuvre. En outre, la résurgence des violences dans les zones de retour en République démocratique du Congo et d'autres faits similaires dans les pays d'origine, comme les catastrophes naturelles, ont retardé les activités.

En 2023, le HCR a présenté les cas de près de 9 100 réfugiés pour la réinstallation, a aidé 3 600 personnes à partir pour des pays tiers, et a investi dans des voies complémentaires ayant bénéficié à 38 réfugiés du Malawi, d'Afrique du Sud, de la Zambie et du Zimbabwe. Au cours du premier semestre de 2024, les cas d'environ 2 670 personnes ont été présentés pour la réinstallation, et plus de 2 700 personnes ont bénéficié de l'aide au départ, les cas de la plupart ayant été présentés au cours des années antérieures. En outre, 17 réfugiés ont eu accès aux voies de l'éducation cette année. Il est prévu qu'au total 63 200 réfugiés ayant besoin de protection devraient être réinstallés en 2024.

C. Informations financières

Le budget de 2024 pour les besoins globaux de la région d'Afrique australe, approuvé en octobre 2023 par le Comité exécutif lors de sa session plénière annuelle, s'élève à 492,2 millions de dollars E.-U. Le budget actuel de 2024 pour la région demeure inchangé au 31 août 2024.

La répartition des besoins par domaine d'impact se présente comme suit : créer un environnement de protection favorable (172,4 millions de dollars E.-U.) ; préserver les droits

fondamentaux dans des milieux sûrs (128,4 millions de dollars E.-U.) ; trouver des solutions (99,3 millions de dollars E.-U.) et responsabiliser les communautés et assurer l'égalité des sexes (92 millions de dollars E.-U.).

Au 31 août 2024, 33 % des besoins financiers de la région pour 2024 étaient financés, compte tenu de l'allocation indicative des contributions non affectées et légèrement affectées. À titre de comparaison, 28 % des besoins financiers de la région pour 2023, chiffrés à 471,7 millions de dollars E.-U., étaient financés à la même période de l'année dernière.
